



Réunion pour valider le rapport de l'Évaluation du cadre de politique de migration pour l'Afrique, le Cadre de politique de migration révisé pour l'Afrique et le Plan d'action décennal du Cadre de politique de migration révisé pour l'Afrique
Victoria Falls, 24 – 25 Août 2017

1. INTRODUCTION

L'Afrique dispose de plusieurs instruments et politiques juridiques en matière de migration qui fournissent au continent, aux Communautés économiques régionales (CER) et aux EM (États membres) des orientations sur la gestion des migrations, y compris le Cadre de politique de migration de l'UA pour l'Afrique (MPFA). Alors que le MPFA existe depuis 10 ans, sa mise en œuvre n'a pas été évaluée. À cet égard, la Commission de l'UA a entrepris une évaluation du MPFA en 2016. L'objectif de l'évaluation serait d'établir dans quelle mesure le cadre a guidé les CER et les États membres dans la gestion des migrations, en évaluant sa pertinence continue au sein du contexte de la dynamique de migration actuelle, et fournir des preuves qui aideront à réviser le cadre et sa stratégie de mise en œuvre. C'est dans ce contexte que la CUA a évalué le MPFA entre septembre et novembre 2016, dont le rapport a été présenté et examiné par les États membres et les CER à Zanzibar du 24 au 25 novembre 2016 à Zanzibar, République-Unie de la Tanzanie. Ont participé à la réunion les États membres de l'UA et les CER.

La réunion a formulé un certain nombre de recommandations, notamment :

- a) Les consultants devraient incorporer les commentaires de la réunion dans le rapport d'évaluation ;
- b) Le délai pour remplir le questionnaire en ligne devrait être prolongé jusqu'au 15 décembre 2016 pour permettre à plus d'États membres et de CER de participer à l'évaluation ;
- c) Le rapport d'évaluation révisé devrait être distribué aux États membres et aux CER avant la fin du mois de février 2017 avant d'être finalisé pour être présenté aux États membres et aux CER dans un atelier qui se tiendra au cours du deuxième trimestre de 2017.¹

¹ En raison de circonstances imprévues, il y a eu des retards dans la finalisation de l'évaluation, et la réunion des États membres et des CER se tiendra en août 2017.

- d) La CUA devrait procéder à la révision du MPFA sur la base des réalités migratoires actuelles sur le continent telles qu'elles sont présentées dans le rapport d'évaluation.
- e) Le MPFA révisé doit être accompagné d'un cadre de mise en œuvre et les deux documents devraient être présentés aux États membres et aux CER dans un atelier qui se tiendra au cours du deuxième trimestre de 2017.
- f) La CUA devrait faire circuler le MPFA révisé et son plan de mise en œuvre avant leur présentation au Comité technique spécialisé sur les migrations, les réfugiés et les déplacés internes (adoption).

Le rapport d'évaluation du MPFA, le MPFA révisé et le plan d'action décennal pour sa mise en œuvre sont maintenant achevés et seront présentés aux États membres et aux CER à Victoria Falls, au Zimbabwe du 24 au 25 août 2017.

2. OBJECTIFS

Les objectifs de l'atelier de réunion seront les suivants :

- 1) Présenter les documents suivants aux États membres et aux CER pour examen et adoption :
 - a. Le rapport *d'Evaluation du Cadre de politique de migration de l'Union africaine pour l'Afrique* ;
 - b. Le projet de *Cadre de politique de migration pour l'Afrique révisé et le Plan d'action (2018-2027)*.

3. RÉSULTAT ESCOMPTÉ

À la fin de la réunion, on s'attend à ce que les États membres et les CER auront adopté les documents suivants.

- a. Le rapport *d'Evaluation du Cadre de politique de migration de l'UA pour l'Afrique* ;
- b. Le projet de *Cadre de politique de migration pour l'Afrique révisé et le Plan d'action (2018-2027)*.

4. FORMAT

- **Langue** : La réunion aura lieu en anglais, et il y aura une interprétation simultanée en arabe, en français et en portugais.
- **Durée** : deux jours de travail.

5. PARTICIPANTS CIBLÉS

Le groupe cible de cette réunion sont les experts en migration.

6. DATES ET LIEU

- Date de commencement : 24 août 2017 ;
- Date de clôture : 25 août 2017.

7. LIEU

- A communiquer, Victoria Falls, Zimbabwe.

8. PERSONNES DE CONTACT

Les candidats et la communication concernant la représentation à la réunion doivent être envoyés à la personne de ressource suivante à la Commission de l'UA :

- Amb. Olawale Maiyegun, directeur des Affaires Sociales :
Email: MaiyegunO@africa-union.org;

Copier

- M. Peter Mudungwe, conseiller en migration, Département des affaires sociales
Email: MudungweP@africa-union.org
Tél : +251 966 924 078
- M. Beatram Okalany: expert en migration, Département des affaires sociales
Email électronique: OkalanyB@africa-union.org
Tél : +251 915 555 654

Les candidats nommés doivent parvenir à la Commission de l'UA au plus tard le 7 août 2017.

Projet de l'ordre du jour

	24 AOÛT 2017 : ACTIVITÉS	EXPOSANT	PRÉSIDENT
08.30 – 09.00	Enregistrement des participants		
09.00 – 09 15	Contexte et but de la réunion	Commission de l'UA	CUA
09 15 – 10 30	Présentation du rapport d'évaluation du Cadre de politique de migration pour l'Afrique (MPFA) et discussion en séance plénière	Commission de l'UA	
10.30 – 11.00	PAUSE THÉ/ CAFÉ		
11.00 – 12 30	Présentation du projet de MPFA révisé et discussion en séance plénière	Commission de l'UA	CUA
12 30 – 14 00	DÉJEUNER		
14 00 – 15.30	Présentation du projet de MPFA révisé et discussion en séance plénière	Commission de l'UA	Etat membres CER
15.30 – 16.00	PAUSE THÉ/ CAFÉ DÉPART		
16.00 – 17 00	Présentation du projet de MPFA révisé et discussion en séance plénière	Commission de l'UA	Etat membres CER

	25 AOÛT 2017 : ACTIVITÉS	EXPOSANT	PRÉSIDENT
09 00 – 09 45	Présentation <i>du projet de Plan d'action du Cadre de politique de migration pour l'Afrique révisé (2018-2027)</i> et discussion en séance plénière	Commission de l'UA	Etat membres CER
10.30 – 11.00	PAUSE THÉ/ CAFÉ		
11.00 – 13 00	Présentation du projet <i>de Plan d'action du MPFA révisé (2018-2027)</i> et discussion en séance plénière	Commission de l'UA	Etat membres CER
13 00 – 14 00	DÉJEUNER		
14 00 – 15 00	Présentation du projet <i>de Plan d'action du MPFA révisé (2018-2027)</i> et discussion en séance plénière	Commission de l'UA	Etat membres CER
15 00 – 15 25	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption du MPFA révisé et de son plan d'action • Les prochaines étapes 	Commission de l'UA	AUC
15 25 – 15 30	Remarques de clôture	Commission de l'UA	